

# Réflexions sur une stratégie de la dissuasion

Autor(en): **Favre, Roland**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **124 (1979)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344247>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Réflexions sur une stratégie de la dissuasion

par le major EMG Roland Favre

*« Sera victorieux celui qui sait quand il faut combattre et quand il ne le faut pas. »*

L'art de la guerre, chapitre III (Sun Tzu, philosophe chinois, env. 450 avant J.-C.)

Choisir une stratégie garante de succès relève d'une décision quasi politique: celle de vouloir jouer un rôle déterminant dans un domaine défini. Un tel choix présuppose sans doute *intuition* et *courage* mais aussi une *connaissance* profonde des lois qui régissent l'homme, la société et l'art de la conduite. Certes, la connaissance phénoménologique de ces lois, de leur évolution et de leurs incidences sur la société n'est pas suffisante pour initialiser et amorcer l'action stratégique. Des enseignements schématiques et procédant de la généralisation ou de l'extrapolation ne sauraient être bons augures en matière de stratégie, que celle-ci soit appliquée à l'entreprise ou à la nation.

\* \*  
\*

Dans son rapport du 27.6.73 relatif à la politique de sécurité, le Conseil fédéral a défini comme suit la stratégie:

*« Elle est l'engagement, conçu globalement et dirigé contre toutes les menaces suscitées par des desseins hostiles (subversion, terrorisme, abus de la force, chantage, attaque directe ou indirecte, répercussions d'actes belliqueux ou parabelliqueux commis à l'étranger) de toutes nos forces civiles et militaires. »* Si l'objectif principal de notre stratégie en matière de politique de sécurité est, en ce moment, de dissuader un adversaire potentiel, n'est-il pas nécessaire, pour chacun de nous de prolonger la réflexion sur la perception et les composantes significatives du phénomène dissuasion? En effet, identification à des objectifs communs et cohésion de la nation sur les plans économique, politique et culturel se manifestent par des signes extérieurs tels que stabilité, équilibre, développement harmonieux dans le respect des lois.

Aussi n'est-il pas significatif de lire à la première page d'un quotidien américain d'audience internationale, le *Harald Tribune* du 10./11.2.79 sous la plume de Paul Hofmann que dans l'armée d'Israël les *problèmes de tenue sont à l'ordre du jour*. Il est relaté dans cet article que, dans le cadre d'une campagne nationale, la police militaire et les officiers israéliens interviennent pour punir les militaires, hommes et femmes, qui se moquent des règlements relatifs à la tenue. Toujours selon ce même article, le chef de l'Etat-major de l'armée, le général Rafael Eitan aurait ordonné lui-même ces mesures à l'échelle du pays. A notre époque de «jeans» et de modes libertaires, de telles mesures pourraient paraître un anachronisme. Un examen sommaire de ce sujet nous amène à constater que dans notre pays des règles militaires telles que port de la coiffure en congé ou permission ne sont plus respectées par bon nombre de cadres et soldats de notre armée. S'agit-il de fermer les yeux ou d'adopter un comportement d'autruche? La dissuasion est en effet la résultante de manifestations très nombreuses et diverses aussi bien de notre manière d'agir que de notre être. Un économiste dirait que la *dissuasion réelle résulte d'un effet multiplicateur*. Il s'agit donc de prendre conscience de la valeur de chacun des facteurs pour tenter d'obtenir l'objectif maximum de dissuasion recherché.

Sur un plan militaire, il importe d'ajouter à la dissuasion par la capacité au combat et par l'engagement optimal des ressources en hommes et en armements, la *dissuasion par la cohésion morale et par la discipline*. Placé dans ce contexte, le respect des formes et des règles en vigueur n'est-il pas plus qu'un phénomène superficiel et ne mérite-t-il pas une plus grande attention? A un moment où des efforts d'innovation sont entrepris en introduisant la *dissuasion par l'information*, n'est-il pas essentiel de promouvoir la *dissuasion par l'identification personnelle du citoyen-soldat aux exigences concrètes des différentes composantes de la politique de sécurité*: armée, protection civile, économie de guerre, etc.? Une telle attitude contribuerait sans doute à renforcer la crédibilité de notre capacité à la défense.

\*        \*  
\*  
\*  
\*

Qu'il me soit permis de conclure ces quelques réflexions en conjugant la pensée de Sun Tzu à celle de Clausewitz pour qui la guerre est

«totale», c'est-à-dire un acte de violence poussé jusqu'à ses limites extrêmes. Aussi, Clausewitz nous livre-t-il cette réflexion qui souligne l'importance d'une stratégie de la dissuasion :

«La plupart des guerres ont été gagnées ou perdues *avant* d'avoir été déclenchées et ceci par des gens qui n'y étaient pas directement mêlés, soit par les stratèges qui de loin prenaient les décisions.»

R. F.

### **Le colonel Rémy à Lausanne**

Le grand résistant français connaît par ses écrits la faveur de nombreux lecteurs de la *RMS*. Homme d'honneur passionné de lucidité et de vérité, il n'admet ni l'adulation globale des vainqueurs, ni le flétrissement systématique de ceux qui partagent l'amertume de la défaite.

Cette année, la *RMS* a présenté, par la plume du major J.-J. Rapin, deux de ses ouvrages :

- en juin, «La Résistance française a commencé le 3 septembre 1939»;
- en septembre dernier, «Le 18<sup>e</sup> jour ou la tragédie de Léopold III».

Le *colonel Rémy* parlera, le lundi 12 novembre à 20 h. 30 à l'hôtel Mirabeau à Lausanne (avenue de la Gare 31), de Lord L. Mountbatten et du débarquement de Normandie, avec la rigueur et la chaleur du témoin et de l'homme de réflexion.

RMS